

Recours au Règlement

Au lieu de chercher à faire disparaître les derniers vestiges de contrôle sur les investissements étrangers, le ministre va-t-il s'attacher à trouver de nouvelles sources de capital d'investissement canadien pour l'industrie pétrolière, garantissant ainsi que dorénavant les bénéfices restent au Canada.

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'ai lu attentivement le communiqué de presse du député et pris connaissance des données qu'il a obtenues de mon ministère. Malheureusement, il ne présente qu'un aspect de la question.

Pour la décennie à laquelle se rapportent les chiffres qu'il cite, il est vrai qu'il y a eu beaucoup de placements dans des sociétés canadiennes. Cela s'est fait grâce aux contribuables canadiens, dans le cadre d'un programme appelé PESP. Ces sociétés ont touché, grâce au régime fiscal, des bénéfices plus élevés que le montant de leurs investissements. Il y avait aussi des sociétés comme Dome dans ce temps-là, et vous savez ce qui s'est produit du point de vue du gouvernement du Canada. Le député sait également ce qui est arrivé en ce qui concerne les acquisitions de Petro-Canada.

Je ferai simplement observer ceci au député: s'il jette un coup d'oeil à la situation de l'investissement étranger aujourd'hui, on peut citer des projets comme Caroline de Shell ou Hibernia, dans lesquels la participation majoritaire n'est pas canadienne, mais on peut aussi citer d'autres cas, même celui d'Hibernia avec Husky. Il y en a d'autres, mais je me contenterai de dire au député que...

M. le Président: Je crois que nous devons poursuivre. J'invite le député de Markham—Whitchurch—Stouffville à poser une brève question.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Bill Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de Postes Canada. Il n'ignore sans doute pas que les grèves causent énormément d'ennuis aux personnes âgées, aux organismes de charité et aux petites entreprises. J'ai récemment déposé un projet de loi d'initiative parlementaire, qui interdirait effectivement toutes les grèves à Postes Canada. Je demande au ministre s'il consentirait à ce que le gouvernement adopte une mesure analogue visant à déclarer essentiels tous les services et à interdire toute grève à l'avenir.

L'hon. Harvie Andre (Ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, il est indéniable que les Canadiens sont exaspérés des grèves déclenchées par certains chefs syndicalistes irresponsables qui ont des visées politiques, comme celui du SPC, sans oublier celui du SCFP, qui n'a pas tellement fait mieux récemment.

J'envisage sérieusement de proposer des modifications à la loi, afin que les Canadiens soient assurés d'obtenir les services qu'ils financent et qu'ils méritent et que nous ne soyons plus à la merci de chefs syndicalistes irresponsables.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, je me demande si la présidence pourrait aider les députés de ce côté de la Chambre en nous indiquant l'article du Règlement qui a été enfreint dans l'échange entre le leader adjoint de notre parti et le premier ministre. La présidence pourrait peut-être nous dire s'il s'agissait du paragraphe 1 de l'article 37, de l'article 18 ou, en fait, du paragraphe 6 du commentaire 359 de Beauchesne.

Je dis à la présidence avec tout le respect que je lui dois que nous voudrions savoir quel article du Règlement a été enfreint. Nous voudrions aussi lui demander si elle pourrait réfléchir à son intervention et si celle-ci a été quelque peu hostile, à cause peut-être des circonstances et de l'urgence de la question qui avait été posée.

M. le Président: Je ne pense pas, pour commencer, qu'il convienne de formuler une objection au sujet de la présidence et de demander à celle-ci certaines clarifications que je vais essayer de donner. Mais, à mon avis, laisser entendre que l'intervention de la présidence a été hostile ne facilite pas les choses. J'espère qu'aucun député ne croit que j'interviendrais intentionnellement d'une manière hostile.

Je dis à la députée de Hamilton—Est que je sais qu'elle s'est vexée de l'intervention. Je me demande si les députés pourraient m'accorder un moment jusqu'à ce que nous voyons la transcription. Je me suis peut-être trompé. Si c'est le cas, je serais le premier à le reconnaître. Mais je voudrais voir exactement ce que dit la transcription.